

Rapport d'activité saison 2017

Prêt de matériel par le Comité :

7 clubs ont bénéficié pour la saison 2017 du prêt de matériel pédagogique (raquettes, balles, cônes, cerceaux, lattes...) pour la mise en place du tennis en milieu scolaire.

Le Comité a racheté des raquettes de différentes tailles pour compléter le matériel de prêt.

Aide méthodologique aux clubs :

Plusieurs clubs ont demandé des conseils pour initier des actions de tennis à l'école sur le temps scolaire ou périscolaire. Nous avons pu les renseigner par téléphone, échange de mails ou rencontre dans les clubs.

Signature de la convention sur le tennis à l'école avec l'Education Nationale et l'USEP :

La convention départementale tripartite sur le tennis à l'école a été signée vendredi 20 janvier 2017, à l'occasion de l'assemblée générale de l'USEP de l'Ain, qui avait lieu à la Maison de l'Education de Bourg-en-Bresse. La précédente convention datait de 2005 et avait donc besoin d'être réactualisée compte tenu de l'évolution de la réglementation et des programmes scolaires. Le travail de réécriture avait été engagé dès novembre 2014 en collaboration étroite avec Patrick Morel (Conseiller Pédagogique Départemental EPS et délégué de l'USEP 01) mais le dossier avait été retardé pour des raisons administratives.

Marilyne Rémer (Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de l'Ain), Gilles Bailly (Président de l'USEP 01) et Florence Pocheron-Luyat (Présidente du Comité de l'Ain de Tennis) ont pu finaliser par leur signature le cadrage de ce nouveau partenariat tout en saluant la qualité du dialogue qui s'est noué entre nos différentes instances. Joëlle Beaulieu et Julien Charra étaient également présents.

Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette nouvelle convention sur le département, le Comité a doté l'USEP d'un kit de matériel complet pour le tennis à l'école et s'est engagé activement dans la formation des conseillers pédagogiques et des enseignants.

Formation des conseillers pédagogiques EPS :

Une formation à destination des conseillers pédagogiques EPS du département a été organisée au Tennis Club Sud Revermont le vendredi 7 octobre 2016. Côté Education Nationale, la journée était pilotée par Patrick Morel qui avait réuni pour l'occasion 12 conseillers pédagogiques et ETAPS.

Le Comité de l'Ain était représenté par Julien Charra, Yannick Bichet et Patrick Beau. Les moniteurs DE, Xavier Maire, Olivier Regnier et Floriant Blot sont venus apporter leur expérience professionnelle pour l'animation des ateliers pratiques sur le terrain.

Jean-Paul Grab (président de la commission formation à la Ligue et responsable du tennis en milieu scolaire) nous a fait l'honneur de sa présence.

Le bilan de cette journée a été très positif pour l'ensemble des participants. Les échanges ont été particulièrement intéressants et constructifs. Les conseillers pédagogiques ont découvert une approche du tennis différente de l'image qu'ils pouvaient avoir de notre sport. Ils se sont rendus

compte qu'il pouvait servir de support pour travailler de nombreuses compétences des programmes. La variété des situations de jeu permet de s'adapter facilement à la diversité du niveau des élèves et aux contraintes d'effectif et de matériel liées à la pratique en milieu scolaire.

Pour les membres du Comité et les moniteurs, cette formation a permis de mieux comprendre l'approche pédagogique à utiliser dans le cadre scolaire et de mieux cerner les différences entre l'enseignement du tennis en club et son utilisation comme support de l'enseignement de l'EPS à l'école.

Formation pour les professeurs des écoles et les ETAPS de l'Ain :

Mercredi 1^{er} février 2017, l'USEP de l'Ain et le Comité organisaient au club de Sud Revermont, une formation dédiée aux professeurs des écoles et aux éducateurs territoriaux intervenant au sein des collectivités. Les objectifs fixés en cet après-midi par Sandrine Fourgo, CPC EPS, étaient de sensibiliser les douze participants volontaires venus de tout le département à la démarche pédagogique, au cahier des charges d'organisation ou encore aux ressources didactiques et aux supports existants. Après une introduction rapide de l'activité au club house, en présence de Patrick Morel, Conseiller Pédagogique Départemental EPS, tous se retrouvaient en situation sur les terrains pour vivre de manière pratique les différentes mises en situation possibles à mettre en place avec des élèves. Olivier Régnier, DE tennis et Yannick Bichet animaient les ateliers avec Sandrine Fourgo, sous l'œil attentif de Julien Charra. L'après-midi se terminait par un retour d'expérience en salle avec présentation du matériel pédagogique et réflexion sur les évolutions pédagogiques possibles des ateliers.

Journées départementales USEP des sports de raquettes :

L'USEP de l'Ain, en partenariat avec les Comités départementaux de badminton, de tennis de table et de tennis, a organisé deux journées sportives sur la thématique des sports de raquette, les mardi 16 et jeudi 18 mai 2017 à Mézériat. Près de 300 enfants ont été accueillis sur les deux jours issus de 11 écoles du département. Les élèves étaient répartis sur les trois plateaux sportifs ainsi que sur un quatrième intitulé « reportage », où, par petits groupes, ils devaient réaliser des interviews et prendre des photos. L'activité tennis se déroulait sur les terrains extérieurs du club local de Mézériat. Lors de chacune des rotations d'une heure, après une présentation rapide de l'activité par les Conseillers Pédagogiques EPS présents, les enfants étaient évalués pour connaître leur aisance et leur capacité d'évolution. Les plus à l'aise étaient regroupés pour jouer en confrontation sous forme de matchs, les autres restaient sur des ateliers d'échanges simples. Pour encadrer la quarantaine d'élèves à chaque fois, outre les Conseillers Pédagogiques EPS et les professeurs des écoles, le Comité de l'Ain était représenté par Julien Charra, Patrick Beau, Romain Douvre (moniteur du club de Mézériat) et Yannick Bichet. Le jeudi, sont venus en renfort trois DE stagiaires en formation cette année : David Girod, Thibaut Lafèche et Raphaël Pelud. A la fin de ces journées, chaque enfant est reparti avec un diplôme et une plaquette sur le tennis.

Accueil des scolaires au Grand Prix de Tennis de Bourg-en-Bresse :

La Ligue a invité les scolaires durant la semaine du Grand Prix de Tennis de Bourg-en-Bresse. Environ 220 élèves, provenant de 10 classes et de 6 écoles différentes, sont venus assister aux matchs des joueurs professionnels.

Enquête sur le tennis scolaire et périscolaire :

Une enquête sur le tennis scolaire et périscolaire a été diffusée à l'échelle de toute la Ligue en fin de saison. Sur notre département, 11 clubs ont répondu. Certains clubs à qui nous prêtons du matériel n'ont pas répondu, ce qui signifie que le nombre réel d'actions de tennis à l'école est sous-estimé par l'enquête. Au moins 800 enfants ont été concernés, mais, compte tenu du manque de retours signalés précédemment, le nombre réel se situe vraisemblablement entre 1000 et 1200.

La moitié des actions concerne le temps périscolaire dans le cadre des TAP et l'autre moitié le temps

scolaire. Dans les actions sur le temps scolaire, la moitié des actions sont de simples séances ponctuelles de découverte de l'activité tennis (sous la responsabilité du directeur d'école, ne nécessitant pas la signature d'une convention) et l'autre moitié sont des cycles complets d'une dizaine de séances (nécessitant la signature d'une convention). Dans ce cas, ce sont principalement les élèves de cycle 3 qui sont concernés.

Les actions de découverte sur le temps scolaire et les actions dans le cadre périscolaire concernent généralement des tranches d'âges beaucoup plus larges (grande section de maternelle à CM2).

Avec le retour à la semaine de 4 jours et l'abandon des TAP qui a commencé dès cette année dans certaines communes et se généralisera sans doute l'an prochain (l'Etat n'attribuant plus la subvention de 50 € par enfant qui était jusque-là versé aux municipalités), la plupart des actions sur le temps périscolaire seront abandonnées au profit d'actions sur le temps scolaire. Le renouvellement de la convention et les actions de formation entreprises avec l'Education Nationale et l'USEP cette saison seront donc particulièrement utiles aux clubs la saison prochaine.

Julien CHARRA

Chargé de mission pour le tennis à l'école